

HAÏTI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LV, No. 23 New York: tél. : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1) 43-63-28-10 3- 10 décembre 2025

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OEA EN VISITE EN HAÏTI Les préparatifs pour les élections vont bon train Aucune trêve de la part des gangs armés...

Par Léo Joseph

L'actualité politique, en Haïti, cet te semaine, est marquée par la visite du secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Albert Ramdin. Bien que, lors de sa première rencontre avec la presse, en Haïti, dans le cadre de sa prestation de serment, il eut à émettre des ré ser ves, au sujet

de la tenue des élections, les autorités haïtiennes avisent que le prochain scrutin sera au menu des discussions. La présence de M. Ramdin, dans le pays, n'a, toutefois, pas donné lieu à une trêve de la part des gangs armés. Ces derniers ont dirigé des attaques meur trières, comme d'habitude, sur les populations sans défense, en sus de perpétrer des kidnappings et

d'incendier des maison. Avec le se crétaire de l'OEA en visite, le gouvernement haïtien l'a reçu loin des troubles permanents qui caractérisent Haïti, surtout la capitale.

On pourrait dire que les gangs armés, qui font la pluie et le beau temps, dans le pays, aient choisi d'intensifier la violence durant la présence de M. Ramdin,

les 2 et 3 décembre en cours. Bien que des attaques individuelles aient été lancées, à Port-au-Prince, c'est dans le département de l'Artibonite où le gang de

Savien, « Gran Grif », dirigé par Luckson Élan, au moins une douzaine de personnes ont été tuées, dans la nuit du samedi 29 et dimanche 30 novembre. Parmi

DES DIZAINES DE DIPLOMATES HAÏTIENS DANS LE VISEUR DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Menacés d'expulsion s'ils ne quittent pas volontairement Ils sont accusés de ne pas respecter le principe de rotation diplomatique

Par Léo Joseph

Le gouvernement américain menace d'expulsion tous les diplomates haïtiens, en poste aux États-Unis s'ils ne quittent pas le territoire américain de leur propre gré. Cette décision est prise parce que, depuis de nombreuses années, des représentants diplomatiques et consulaires passent jusqu'à plus d'une décennie en poste, violant ainsi le principe de rotation diplomatique, tel qu'inscrit dans l'Accord de Vienne.

En effet, par cette décision, le Département d'État, qui gère la diplomatie américaine entend mettre fin à une pratique chez les représentants diplomatiques et consulaires haïtiens, qui remonte à des décennies.

Si les diplomates et agents consulaires haïtiens envoyés comme représentants diplomatiques et consulaires, aux États-Unis, avaient bénéficié d'une certaine tolérance, de la part des officiels américains, il semble que l'administration Trump ait pris les dis-

position de mettre de l'ordre dans la représentation diplomatique et consulaires haïtienne.

Au ministère des Affaires étrangères, cette situation, estimée délicate, existe en raison d'une politique en vigueur depuis des années, qui favorise certaines personnes ayant des patrons, au sein du gouvernement, qui pa tronnent leur nomination à des postes diplomatiques et consulaires, dont la grande majorité

Suite en page 8



Le secrétaire général de l'OEA, Albert Ramdin.



Le coordonnateur du CPT Laurent Saint-Syr.

Savien a mené une exécution collective.

En effet, à Pont-Sondé, dont les résidents ont été victimes d'exécutions sommaires récurrentes par le mêmes gang de

les victimes, dont le bilan partiel est établi à 12 personnes, figurent six membres du personnel de l'«*Organisation pour le développement de l'Artibonite*»

Suite en page 6

L'AFFAIRE ANDY APAID JR ET LE CHEF DE GANG WILSON JOSEPH

Un champ de marijuana et un laboratoire de transformation de cette substance découverts ?

Apaïd condamné à priori; La crédibilité de Lanmò San Jou à l'épreuve...

Par Léo Joseph

Voilà déjà plus d'un mois, se faisant l'écho de soi-disant révélations du chef du gang «*400 Ma wozo*», Wilson Joseph, alias Lanmò San Jou, disant avoir découvert un jardin de marijuana et un laboratoire de transformation de cette substance, sur la propriété, en plaine du Cul-de-Sac, d'André Apaïd, jr, aucune confirmation des faits allégués n'a encore été fournie par les organes de presse en ligne à l'origine des accusa-



André Apaïd jr.

tions. Autant M. Apaïd, jusqu'à ce que la lumière soit faite sur cette situation, reste accusé de «*gros trafiquant*» de drogue, autant aussi il incombe à Wilson Joseph, un chef de gang accusé d'avoir tué des douzaines de victimes innocentes et incendié des centaines de maisons de paisibles résidents des communes de Croix-des-Bouquets, de prouver le bien-fondé des révélations spectaculaires qu'il a faites à l'encontre de cet hommes d'affaires.

Suite en page 4

Within two months, on February 7, 2026, the experiment of the international community in terms of governance of Haiti will come officially to an end. What is envisaged for the country that has lost its sovereignty and has become a political laboratory for the bigwigs of the Western World?

To be recalled, since the assassination, April 7, 2021, of President Jovenel Moïse, the foreigners have assumed the responsibility for governance of Haiti. That started when, 13 days after the crime, on April 19, the CORE Group of top Western diplomats in Haiti's capital of Port-au-

Prince, dismissed Claude Joseph, via a tweet, from the post of Prime Minister and replaced him with Dr. Ariel Henry. To be pointed out, Mr. Joseph (no relation), who was interim Prime Minister, had assumed the presidential role, following the assassination of President Moïse.

Dr. Henry enjoyed the benefits of the post for three years, while doing nothing to defeat the gangs which increased their control of the capital. While he was away on a trip to Nairobi, to consult the Kenyan president regarding support for security in Haiti, he stopped in the United States on his way back home. He was pres-

Continued to page 7

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OEA EN VISITE EN HAÏTI

Les préparatifs pour les élections vont bon train

Aucune trêve de la part des gangs armés...

Suite de la page 1

(ODVA), exécutées sur les lieux du travail.

Citant le leader paysan René Charles, *HO Network* fait état d'environ 20 résidences incendiées, obligeant de nombreuses familles à trouver refuge ailleurs. M. Charles a souligné, en outre, que des « *dizaines* » d'autres victimes ont été admises à l'hôpital Saint Nicolas de Saint-Marc, qui s'est vite trouvé débordé par l'affluence. Là encore, les forces de sécurité du pays n'ont pas su fournir de protection aux résidents de Pont-Sondé, dont les appels aux secours adressés aux autorités n'ont pas fait la différence.

Un double crime odieux s'est produit, encore dans le département de l'Artibonite, cette fois dans une église catholique, dans la commune de L'Esthère. Selon des témoignages reçus, des hommes armés non identifiés qu'on dit appartenir à un gang local non identifié, ont pénétré dans l'église, au moment où se déroulait la cérémonie religieuse, le dimanche 30 novembre,

ouvrant le feu sur les deux victimes, qui sont mortes sur le champ.

À Pétion-Ville (Port-au-Prince), une adolescente de 13 ans a été kidnappée devant le Lycée national, par des jeunes qui ne portaient pas de masques. Ce genre de d'enlèvements, aux abords des établissements scolaires, par des jeunes affichant une bravoure inaccoutumée, se produisent de plus en plus, indiquant qu'une nouvelle catégorie de kidnappeurs est venue s'ajouter aux gangs armés. Il semble que ces derniers ravisseurs soient des jeunes ayant trouvé un moyen de faire de l'argent rapide. Des observateurs pensent qu'ils ont, avant de se lancer dans cette activité criminelle, évolué en compagnie des gangs, en vue d'apprendre leur stratégie.

Auparavant, à Port-au-Prince, plus précisément à Delmas 31, ce même organe de presse en ligne fait état de l'enlèvement contre rançon de quatre personnes. Les ravisseurs sont partis vers une destination inconnue avec les victimes. Au dernières informations, les criminels n'avaient pas indi-

qué le montant des rançons exigées pour obtenir leur liberté.

À la capitale haïtienne, les attaques des gangs armés continuent de se perpétrer, également



Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aïme, a fond dans le complot électoral, avec le CPT.

avant l'arrivée du secrétaire général de l'OEA et durant son séjour. On se demande si les hors la loi essayent de prouver à cette haute personnalité internationale qu'ils ne craignent pas les mesures annoncées par les acteurs internationaux, le déploiement de la

Force de répression des gangs.

À noter que des jours avant l'arrivée d'Albert Ramdin, en Haïti, les membres de la communauté internationale, particulièrement des Nations Unies et des représentants du Département d'État américain, parlaient du déploiement de la « *Force de répression des gangs* », en Haïti, alors que la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MAS) se trouve toujours en Haïti. Bien que leur intervention sur le terrain, en appui aux forces de l'ordre haïtienne se fait rare, se fasse rare.

En effet, les policiers kenyans sont toujours déployés en Haïti, sous la direction du général policier Godfrey Otunge, opérant en substitut à la « *Force de répression des gangs* », qui, de toute évidence, n'est pas encore prête à remplir sa mission, qui avait été annoncée avant même la 80^e Assemblée générale de l'ONU, à New York, au mois de septembre.

Bien que le gouvernement ait publié le décret électoral, la situation sécuritaire ne rassure

guère

Bien que le porte-parole de la PNH continue d'émettre des communiqués de presse et diffuser des vidéoclips annonçant des « *actions musclées* » contre les criminels se soldant toujours par des « *bandits tués* » et des « *armes confisquées* », mais sans jamais donner un nombre exact de criminels abattus ou de blessés transportés à l'hôpital, en sus de l'identité des victimes, des policiers n'arrêtent pas de perdre leurs vies, sous les balles assassines. Il semble que les malfrats possèdent des ressources, illimitées en effectifs, armes et munitions.

Dans la mesure où les dégâts annoncés dans les rangs de gangs armés sont confirmés, comment se fait-il que ces derniers soient en mesure de perpétrer de nouvelles attaques, souvent après leur défaite proclamée par la PNH ? À la lumière de ces faits, les malfrats restent maîtres du terrain, capables de lancer des actions récurrentes sur les communautés, quand ils veulent, et là où ils veulent. Voilà pourquoi le secrétaire gé-

Suite en page 8

Pouvez-vous vous procurer une assurance pour les visites chez le médecin, les ordonnances, et plus encore ?

Les inscriptions sont ouvertes. Inscrivez-vous ou renouvelez dès aujourd'hui.



nystateofhealth.ny.gov
Appelez le : 1-855-355-5777
(TTY : 1-800-662-1220)



Lettre ouverte aux responsables politiques et aux institutions de contrôle

Mesdames, Messieurs les responsables politiques, Mesdames, Messieurs les responsables de l'ONI, du CEP et de la Cour supérieure des comptes,

Chers compatriotes, Il est temps de lancer un véritable cri d'alarme national.

Une question simple vous est adressée : tenez-vous encore à ce pays ou acceptez-vous, en toute connaissance de cause, le dépècement définitif de notre patrie Haïti ?

En vous obstinant à garder le silence, vous ne faites pas honneur au titre de citoyen, d'intellectuel, de dirigeant avisé. L'histoire vous jugera et vous condamnera pour non-assistance à une nation en danger.

Sur l'audit de l'ONI et du CEP

Depuis plusieurs années, des alertes très graves ont été lancées sur l'intégrité du système d'identification nationale (ONI) et, par ricochet, sur la crédibilité de tout processus électoral supervisé par le CEP.

Près de 800 000 cartes d'identité potentiellement dupliquées ont été signalées, ouvrant la porte à des fraudes massives, à la manipulation du corps électoral et à la confiscation de la souveraineté populaire.

Face à une telle situation, une seule attitude est acceptable dans un État responsable : ordonner et publier un audit indépendant, sérieux, complet, avec reddition

de comptes publique.

Or, au lieu de la transparence, le pays est plongé dans l'opacité, le silence et le mépris des citoyens qui réclament des réponses.

Le cas Satori Consulting Firm

Le gouvernement dirigé à l'époque par le Premier ministre Ariel Henry a conclu un contrat avec une firme de consultation basée à New York, Satori Consulting Firm, présentée comme devant réaliser un audit du système de l'ONI.

Les fonds publics ont été engagés, avec l'aval des autorités compétentes, y compris la Cour supérieure des comptes, pour payer cette entreprise.

Pourtant, à ce jour, aucune présentation claire, officielle et publique des résultats de cet audit n'a été portée à la connaissance du peuple haïtien.

La question est donc directe et incontournable :

• L'audit a-t-il réellement été réalisé ?

• Si oui, où est le rapport ? Qui l'a reçu ? Pourquoi n'est-il pas rendu public ?

• Si non, comment justifier le décaissement des fonds publics sans exécution effective de la prestation ?

Ces questions doivent être adressées en priorité :

• au Directeur général de l'ONI, • à l'ancien Premier ministre Ariel Henry,

• à la Cour supérieure des comptes qui a autorisé ou validé

le paiement,

• aux acteurs politiques qui se disent défenseurs de la démocratie mais gardent aujourd'hui le silence.

Mon témoignage et mes alertes

Je n'écris pas ces lignes à partir de rumeurs, mais à partir de faits vécus.

J'ai personnellement participé à une réunion officielle à la Primature, en tant qu'invité de la diaspora, dans le cadre des discussions sur la formation du CEP et de l'assemblée constitutionnelle.

Au cours de cette réunion, le Directeur de l'ONI a présenté des chiffres relatifs aux inscriptions dans le registre d'identification.

C'est en analysant ces données que l'ambiguïté d'environ 800 000 identités en double est apparue, ce qui m'a conduit à soulever publiquement la question devant le Premier ministre Ariel Henry et les membres du Conseil des ministres présents.

Depuis, j'ai dénoncé à plusieurs reprises cette situation anormale, dans différents espaces et à divers interlocuteurs.

La réponse dominante a été le silence, le refus d'enquêter, et parfois même l'inversion du fardeau de la preuve, comme si c'était au citoyen lanceur d'alerte de remplacer les institutions de contrôle et d'investigation.

Interpeller les consciences et exiger des comptes

Cette lettre ouverte s'adresse

donc :

• Aux responsables politiques de toutes tendances, qui prétendent parler au nom du peuple mais n'osent pas exiger la vérité sur la gestion de l'ONI, du CEP et des fonds publics.

• Aux autorités administratives et judiciaires chargées du contrôle, de l'audit et des poursuites en cas de faute.

• Aux intellectuels, universitaires, leaders d'opinion et membres de la société civile qui se disent attachés à l'État de droit.

Comment peut-on parler de nouvelles élections, de refondation institutionnelle ou de réforme constitutionnelle, en laissant intact un système d'identification entaché de soupçons aussi graves ?

Comment prétendre reconstruire la démocratie sur un registre électoral potentiellement vicié à la racine ?

Ce silence est une complicité morale.

Il est temps que chacun prenne position clairement :

• Soit pour la transparence, l'audit, la vérité et la reddition de comptes.

• Soit pour le maintien de l'opacité, de la fraude potentielle et de la confiscation de la souveraineté populaire.

Ce que je demande publiquement

En tant que citoyen haïtien, témoin direct de faits graves, je demande solennellement :

1. La publication immédiate de tout contrat, mandat ou proto-

cole signé avec Satori Consulting Firm concernant l'audit de l'ONI.

2. La publication intégrale, dans les meilleurs délais, de tout rapport d'audit déjà réalisé sur le système de l'ONI et la base de données des cartes d'identité.

3. À défaut de rapport disponible, l'ouverture d'une enquête administrative et judiciaire sur l'utilisation des fonds publics destinés à cet audit.

4. L'organisation d'un audit indépendant, avec participation d'experts haïtiens et de la diaspora, permettant de vérifier l'ampleur réelle des duplications de cartes et l'impact sur le registre électoral.

5. La mise en place d'un mécanisme permanent de reddition de comptes, afin que plus jamais des décisions aussi sensibles ne soient prises dans l'ombre.

Chers compatriotes,

Haïti ne pourra pas sortir du chaos tant que la fraude, le mensonge et l'impunité resteront au cœur de la gestion publique.

Ce cri d'alarme n'est pas un acte de haine, mais un acte de responsabilité et d'amour pour ce pays.

Que chacun, où qu'il se trouve, prenne ses responsabilités devant l'histoire.

Fait à Silver Spring, Maryland le 2 décembre 2025

Signature

Alex St-Gardien Jecrois

Haïti aux Haïtiens

Par Heidi Fortuné *

Si nous sommes libres aujourd'hui, il ne faut jamais oublier que c'est grâce à nos aïeux qui ont combattu et donné leurs vies pour nous... d'où l'épopée de Vertières, le 18 novembre 1803. Mon sentiment sur cette victoire est qu'elle était porteuse d'un rêve et qu'elle allait contribuer à élever l'homme noir. Mon véritable héros a toujours été Jean-Jacques Dessalines, vient ensuite, et tout naturellement Henri Christophe, qui a bâti la Citadelle Laferrière. Dessalines et Christophe font partie de ces rares hommes dont on n'a jamais fini de parler. Ils se distinguaient surtout par leurs coups d'éclat, leurs gestes héroïques et leur bravoure à nulle autre pareille.

Malheureusement, on ne pourra jamais les mettre en relief, par rapport aux dirigeants actuels d'Haïti. *Jean-Jacques Dessalines et Henri Christophe n'ont jamais été aussi vivants qu'aujourd'hui.* Devant l'arrogance et l'ingérence de certains pays occidentaux dans les affaires intérieures d'Haïti, je tiens à saluer leur mémoire et évoquer leurs actions qui, jusqu'à ce jour, continuent de faire rêver les générations présentes qui les considèrent comme des repères fiables.

Quelques jours après la commémoration des festivités marquant la victoire de nos ancêtres sur les forces expéditionnaires de Napoléon Bonaparte, un conseil ler-président haïtien, membre du cercle nébuleux appelé Conseil présidentiel de transition (CPT), a

fait l'objet de menaces, d'avertissements hostiles et, finalement, de sanctions, étendues également aux membres de sa famille, de vant le projet de mettre fin aux fonctions de l'actuel chef du gouvernement, qui est tout le contraire de ce qui était attendu.

Aux yeux de la population, le Premier ministre et les neuf conseillers sont des minables, des personnes dépourvues de valeur morale. C'est du pareil au même. Cependant, ils sont, malgré tout, des Haïtiens, des autorités de mon pays, et je n'accepterai jamais que quelques *blancs-becs* étrangers les rabaisent de manière insultante et méprisante.

Les communications téléphoniques, envoyées via la messagerie WhatsApp, aux officiels haïtiens, par un simple chargé d'af-

aires américain et un ambassadeur canadien quelconque, qui font fi de tout principe élémentaire de la Convention de Vienne traitant de la non-ingérence d'un État dans les affaires intérieures d'un autre État, sont d'une extrême gravité. Le comportement sans équivoque de ces deux diplomates est une ingérence manifeste et un déni évident du droit à l'autodétermination des peuples.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Et comment ont-ils osé, d'ailleurs ? Si les conseillers-présidents ont un minimum d'honneur, ils devront déclarer ces deux diplomates « *persona non grata* » en les sommant de quitter le territoire d'Haïti dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être expulsés de force. C'est ce qu'auraient fait l'empereur Jean-Jacques Dessalines et le roi Henri Christophe. L'ambassadeur du Canada et le chargé d'Affaires américain doivent être déclarés indésirables et renvoyés chez eux. Sans doute, ils ne réagiront pas. La vérité, c'est qu'ils ont peur de perdre leur visa de voyage... Peu importe que la souveraineté nationale soit souillée. L'homme haïtien n'est en rien différent de l'homme blanc, et ne mérite nullement de telles humiliations. Le *Nègre* ne sera jamais un être inférieur. Les diplomates dénoncés sont tout simplement

des racistes et des lâches. Ils n'auraient jamais eu pareille attitude envers certains dirigeants mondiaux. Les Occidentaux se sont toujours inscrits dans la logique d'imposer, par toutes les voies, autorisées ou non, leur suprématie. Et jusqu'à présent, Haïti n'est pas aux Haïtiens. Elle le sera lors que nous aurons décidé de nous battre ensemble, car sans solidarité, aucun défi, aucune lutte ne sera gagnée.

J'en ai assez. Et je refuse de me taire devant de telles situations. J'en ai marre de regarder l'enfer que vit la population haïtienne, ces injustices qui condamnent des innocents sans comprendre pourquoi ni de quoi ils sont accusés. J'essaie de rester positif, mais il y a des jours, mon cœur est fatigué d'être fort. Cela fait des années que les États-Unis, la France et le Canada nous mènent en bateau et complotent sur notre dos. Ils nous mentent, nous manipulent et nous détruisent. Maintenant, je m'adresse à vous, chers compatriotes : n'en avez-vous pas marre, vous aussi, de cette clique ? Alors, haussez le ton... vous qui êtes solidaires.

* Heidi Fortuné, Magistrat ancien ministre de la Justice Cap-Haïtien, Haïti, 28 nov. 2025

<http://heidifortune.blogspot.co>

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

L'AFFAIRE ANDY APAID JR ET LE CHEF DE GANG WILSON JOSEPH

Un champ de marijuana et un laboratoire de transformation de cette substance découverts ?

Apaïd condamné à priori; La crédibilité de Lanmò San Jou à l'épreuve...

Suite de la page 1

En effet, il y a quelques semaines, quasiment tous les réseaux sociaux diffusés surtout sur *WhatsApp* faisaient chorus en diffusant des informations spectaculaires reliant des communications provenant de Wilson Joseph, alias Lanmò San Jou faisant croire que lors d'une descente sur la propriété d'André Apaïd jr, en Plaine du Cul-de-Sac, avec son « armée », il avait découvert, non seulement un champ de marijuana et une usine de transformation de denrée illicite, mais aussi des récipients contenant une poudre blanche que le chef de gang dit assimiler à la marijuana. En sus des documents, y compris le passeport d'André Apaïd jr.

Au fur et à mesure que ces révélations faisaient le tour d'Haïti et se répandaient dans les milieux haïtiens, en diaspora, elles prenaient de l'ampleur, ajoutant un autre partenaire de M. Apaïd à ces activités. Ainsi donc, Charles Henri Baker, chef de parti politique et ancien candidat à la présidence d'Haïti, était lié à cette entreprise.

Dans la foulée de ces accusations, les mêmes entités qui en assuraient la diffusion, se demandaient pourquoi la Police d'Haïti (PNH) tardait-elle à prendre l'affaire en main, exhortant aussi que la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), l'organe d'enquête de l'institution policière haïtienne, à se mobiliser afin que soit effectuée l'arrestation de l'homme d'affaires, avant qu'il ne fuie à l'étranger. Les mêmes pressions exercées sur Andy Apaïd étaient aussi dirigées sur M. Baker.

Il semble que les autorités haïtienne, en la personne de la DCPJ, pour clamer l'ardeur d'une catégorie de journalistes et atténuer le tintamarre orchestré au

tour de cette affaire, de toute évidence d'une gravité extrême, ait décidé d'inciter la Justice à faire un geste. Aussi MM. Apaïd jr et Baker ont-ils été interrogés au Parquet de Port-au-Prince. Toute fois, aucune communication n'a été faite au sujet de cet événement.

Quelles compétences possèdent Lanmò San Jou et son équipe pour



Charles Henri Baker

identifier la substance trouvée chez Apaïd jr ?

Si d'aventure Lanmò San Jou et des membres de son équipe aient eu l'occasion de voir et d'identifier la plante appelée marijuana, il n'est pas sûr qu'il soit de même pour la poudre extraite de celle-ci. Dans la mesure où d'autres plantes illicites produisent des poudres semblables, des compétences spéciales sont nécessaires pour distinguer l'une de l'autre. Dans ce cas, il ne serait pas absolument exact que la poudre blanche, dont parlent les journalistes prenant les descriptions du chef de gang pour argent comptant, parlent en connaissance de cause.

Il est certain que l'organe antidrogue de la PNH, la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants (BLTS), spécialisée, non seulement dans la répression du trafic de drogues, mais dotée aussi de

compétences pour analyser, aux fins d'identifier les substances toxiques, devrait pouvoir confirmer la nature les poudres blanches emportées des installations d'Apaïd, que *Lanmò San Jou* se croit autorisé à présenter comme étant de la marijuana.

Il y a fort à parier que le patron du gang « *400 Mawozo* » n'a pas les qualités nécessaires pour identifier les poudres illicites. Et il ne semble pas que Wilson Joseph ait soumis à la BLTS la substance cambriolée, sur la propriété d'Apaïd. Il paraît que celui-là serait, jusqu'à nouvel ordre, l'unique personne à identifier cette poudre comme étant de la marijuana. Il faut alors se demander pourquoi les autorités judiciaires et policières haïtiennes maintiennent-elles une attitude va gue, à l'égard de ce qui a l'allure d'un gros scandale; au lieu de mobiliser ses ressources, dans le cadre d'une enquête approfondie et immédiate, en vue de faire jaillir la lumière sur ce scandale.

Lors de leur descente, sur la propriété d'Apaïd, en dehors des objets emportés avec la « provision » de poudre (marijuana ?) et d'autres articles, *Lanmò San Jou* et ses « soldats », ont incendié, au moins dix maisons appartenant à la propriété et plusieurs autres dont les propriétaires sont des résidents du quartier.

Pourtant, les autorités, surtout la PNH, sont restées totalement différentes, à l'égard de cette attaque criminelle dirigée sur la communauté dont la propriété d'Apaïd fait partie du décor. Aucune action punitive n'a été ordonnée contre les agresseurs, et rien ne laisse prévoir des représailles policières contre des actions malveillantes perpétrées par des bandits, qui se sont eux-mêmes identifiés. Vu la nonchalance, ou l'indifférence caractéristique de la PNH, face aux atta-

ques des gangs armés sur la population civile, cette descente criminelle du gang « *400 Mawozo* » restera, à l'instar de celles des autres malfrats armés, restera à jamais impunies.

Andy Apaïd jr reste silencieux

Il est également curieux de voir Andy Apaïd s'enfoncer dans un silence de cimetière, face à ce méga scandale, face au charivari



Le chef de gang Wilson Josephm akwas Kabni esab Hiy

instrumenté autour de cette affaire, sur les réseaux sociaux, alors que toutes les entités, qui de vraient s'y intéresser, semblent tourner les regards ailleurs. La BLTS, qui fouine partout en Haïti, à la recherche d'occasions pour se lancer après les trafiquants, se donne d'autres chats à fouetter. De son côté, la Brigade fédérale anti-drogue américaine (Drug Enforcement Administration) DEA, présente en Haïti, prêtant main forte à son homologue haïtien, ne s'y mêle pas.

Il faut également attirer l'attention sur le fait que, tout ce bruit lancé sur de prétendues activités attribuées à Andy Apaïd coïncide avec l'initiative violente du président américain, Donald Trump, contre son homologue vénézué-

lien, Nicolas Maduro. En effet, celui-là a lancé ses forces navales contre des embarcations en provenance du territoire du Venezuela la que M. Trump assimile à des transporteurs de drogues à destination d'Amérique du Nord. Aussi, des bombardiers américains ont-ils été ordonnés de larguer ces engins meurtriers sur ces bateaux, tuant des dizaines de personnes, qui se trouvaient à bord. Dans ce cas, l'observateur avisé ne peut que conclure à un cas bizarre qui, après enquête, révélera bien de surprises.

Attendre que la vérité éclate

Au bout du compte, il semble que ceux qui ont consommé les informations sur l'affaire Apaïd émisses sur les réseaux sociaux doivent attendre que la vérité éclate grâce à l'exposition officielle des faits. Joint au téléphone, par l'auteur, lui demandant d'éclaircir la situation, celui-ci a répondu qu'il ne ferait pas de déclaration, et que ceux qui veulent connaître la vérité doivent attendre une intervention officielle de sa part.

Mais une source proche de l'intéressé, qui prétend s'exprimer à l'insu d'Andy Apaïd jr, a précisé que ce dernier avait pris toutes les dispositions légales, au pays et à l'étranger, en vue d'asseoir l'entreprise de la Plaine du Cul-de-sac, sur une base légale. Cela pourrait bien expliquer le silence des autorités haïtiennes, face au tapage médiatique, que Lanmò San Jou semble avoir orchestré. Il semble aussi que la sérénité affichée par Andy Apaïd jr, à l'égard des révélations de celui-là, s'inscrive dans la justesse de sa cause. Quant au chef du gang « *400 Mawozo* », sa crédibilité risque d'être sérieusement compromise !

L.J.

DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com



HAÏTI ET LA NOUVELLE DONNE

Par Jean-Claude Icart *

Le 5 novembre 2024, Donald Trump a été élu pour une seconde fois à la présidence des États-Unis. Plus qu'en 2016, on a eu le sentiment d'entrer dans une nouvelle ère, de vraiment changer de paradigme. Quel est donc ce nouvel état des choses auquel nous devons faire face aujourd'hui ? Nous allons nous inspirer de deux interventions d'un homme politique français, Domini que de



Jean Claude Icart

Villepin, pour essayer de cerner cette nouvelle réalité¹.

I - La nouvelle donne

Un premier constat est le retournement de la mondialisation : ceux qui en bénéficiaient ont/auraient cessé d'en profiter.

Il faut cependant se souvenir qu'un moment très fort, sinon le moment décisif, de la mondialisation fut la fameuse « diplomatie du ping-pong » en 1970. Des échanges entre joueurs américains et chinois ouvrirent la voie à la visite du président Nixon en Chine en 1972. Cette visite a marqué un renouveau dans les relations sino-américaines, principalement l'ouverture du marché du travail chinois aux entreprises américaines. Walmart est par la suite devenu la plus grande entreprise de commerce de détail au monde en s'approvisionnant principalement en Chine. Les propriétaires de cette entreprise sont une des familles les plus riches du monde.

Plus près de nous, un des premiers actes de Trump lors de son retour au pouvoir, fut de dénoncer l'accord américain de libre-échange avec le Canada et le Mexique. Initialement signé le 1^{er} janvier 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) fut remplacé, à l'initiative des États-Unis, durant le premier mandat de Trump par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) le 10 décembre 2019². Dès son retour au pouvoir, Donald Trump dénonça ce nouvel accord qu'il avait lui-même voulu et négocié. Une révision de l'ACÉUM avait toujours été possible avant juillet 2026. Est-ce qu'il s'agit d'une stratégie de négociation de la part de Trump ? Très probablement.

Dans ces accords de libre-échange, c'est comme si on avait oublié que la force de travail est portée par des êtres humains capables de s'organiser pour défendre leurs intérêts et que ces ententes pourraient être profitables pour toutes les parties. La contestation se traduit par un rejet des « élites coupables » d'avoir appuyé la mondialisation ». On assiste alors à un sursaut de ceux-là qui avaient voulu « régner sans partage ». Le « liberation day » du 2 avril 2025 verra l'instauration unilatérale et universelle de tarifs commerciaux, basés sur un argumentaire simpliste, ba-

lant des traités existants et ba fouant la division des pouvoirs entre le Congrès et le Président, établie par la Constitution américaine.

Le second constat est le caractère hégémonique des nouvelles technologies qui sont devenues des instruments de puissance incontournables, favorisant notamment la concentration des données et des ressources essentielles. À travers les réseaux sociaux, les « ingénieurs du chaos »³ ont perfectionné les manipulations de l'opinion. Cette perspective ouvre sur le monde brutal du rapport de forces brut, au retour de l'ignorance et de l'exclusion de l'autre, de l'obsession identitaire, de la violence et du racisme. Cela débouche sur un fanatisme et un « solutionnisme » technologiques, conduisant à une vision binaire du monde tenant lieu de moralisme.

De plus, alors que la révolution industrielle avait pu être balisée par des lois anti-monopoles et une certaine régulation internationale, les nouvelles technologies semblent jusqu'ici pouvoir échapper à tout contrôle, ouvrant la porte à toutes sortes d'abus et d'exploitations. Aucun mécanisme ne semble capable de juguler leur expansion et les choses ne semblent pas vouloir s'arranger avec l'arrivée en force de l'intelligence artificielle, développée largement par des entrepreneurs privés, sans encadrement juridique ou moral. Les « sept magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla⁴), les plus grandes entreprises technologiques américaines, ont un poids disproportionné sur le marché boursier, ce qui leur donne une position de force pour éviter tout contrôle.

Le troisième grand constat est que cette situation ne semble pas être un moment de folie, une simple phase de l'isolationnisme américain. Ce ne serait pas un accident mais l'aboutissement d'un long processus, en germe depuis l'énoncé de la doctrine de la « Destinée manifeste ». Cette expression est apparue en 1845 pour désigner l'idéologie selon laquelle la nation américaine aurait pour mission divine l'expansion de la « civilisation » vers l'Ouest, et à partir du XX^e siècle dans le monde entier. Donald Trump y a fait référence dans son discours d'investiture le 20 janvier 2025, annonçant ainsi la croyance dans la force et la puissance, les conquêtes et les prédatons, faisant la promotion d'un projet réactionnaire dans une enveloppe qui se veut révolutionnaire, par le contrôle des esprits. Malgré certaines divergences, ce projet semble trouver un écho chez Vladimir Poutine, et laisse voir des signes de collusion entre la Russie et les États-Unis, face au modèle chinois.

Plusieurs affrontements régionaux dans le monde font craindre un embrasement planétaire et une troisième guerre mondiale aux conséquences désastreuses. Le monde avait frôlé la catastrophe lors de la Seconde guerre mondiale, mais au jourd'hui ce serait différent avec les armes de destruction massive à la disposition des différentes puissances. Et les conflits sont attisés par les discours de haine et le racisme.

Aimé Césaire avait analysé ainsi les bases de la seconde grande guerre : « Ce qu'il ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le crime en soi, le crime contre l'homme, ce n'est pas l'humiliation de l'homme en soi, c'est le crime contre l'homme blanc, c'est l'humiliation de l'homme blanc, et d'avoir appliqué à l'Europe

des procédés colonialistes dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes d'Algérie, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique... »⁵

Aujourd'hui, dans cet univers néocolonial, on pourrait dire plutôt : Ce qui est reproché à Donald Trump, ce n'est pas l'humiliation en soi, c'est de traiter en vassaux des partenaires occidentaux, traitement jusqu'ici réservé au Tiers Monde, aux pays du sud, aux pays sous-développés. On peut penser par exemple à la proposition de faire du Canada un état américain, l'annonce de la volonté d'annexer le Groenland, l'humiliation télévisée du Président de l'Ukraine au cours d'une rencontre dans le Bureau ovale, le changement du nom du Golfe du Mexique, etc. Bref, le genre de comportement que les pays du sud subissent depuis des siècles...

II - Les incidences des grandes commotions

Le fait d'avoir frôlé la catastrophe lors de la Seconde guerre mondiale avait incité les nations du monde entier à reprendre le projet de la Société des Nations (SDN) et à mettre sur pied l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et surtout à doter celle-ci d'une assise idéologique commune, à savoir, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). C'est un texte très imparfait mais qui, depuis le milieu du siècle dernier, a la plus grande autorité morale en raison du consensus établi autour de lui. C'est un texte non-contraignant mais qui a inspiré des dizaines de conventions internationales. Ce fut une initiative occidentale mais elle a reçu une contribution importante de délégations non-occidentales (Chine, Pérou, Inde, Liban...)⁶.

La DUDH fut la reconnaissance d'une commune humanité admise et défendue depuis très longtemps sous toutes les latitudes. Reconnaître que chaque être humain est un sujet de droits et de devoirs, est aussi une exigence de la vie en société. On peut penser, par exemple, au Code d'Hammourabi, fondateur de Baby-lone, en 1750 av JC, aux préceptes de Confucius, développés par Meng-Tseu, il y a une vingtaine de siècles, en Chine, au concept d'isonomie, égalité devant la loi, développé à Athènes durant l'Antiquité (8^e, 7^e, 6^e siècles avant JC), la Magna Carta qui limita les pouvoirs du roi en Angleterre en 1215, au Serment des sages (1222) et à la Charte de Kouroukan Fougua (1236), au Mali, aux règles de l'habeas corpus instituées en Angleterre en 1679 qui interdisent la détention arbitraire, aux textes de la Révolution américaine de 1776, de la révolution française de 1789, et de la révolution haïtienne de 1804.

La DUDH a joué un rôle important au cours des 75 dernières années dans la lutte contre le racisme (un élément fondamental de la Seconde guerre mondiale) et contre la colonisation (dont le racisme fut la justification idéologique). Cependant, les institutions nées de l'après-45 commencent à montrer leurs limites. Pour Dominique de Villepin, l'Europe pourrait être le gardien d'une idée de l'homme dans son universalité, le défenseur d'une certaine vision du droit international et au jourd'hui, il faudrait penser à de nouvelles institutions avec la justice pour fondation. Est-ce qu'il faudra pour cela attendre une autre Guerre mondiale ? Il serait utile de se rappeler ce mot d'Albert Einstein : « Je ne sais pas comment se déroulera la Troisième Guerre mondiale, mais je suis sûr que la

Quatrième se fera avec des pierres et des bâtons. »

À quoi renvoie la justice dans les circonstances actuelles ? Le monde contemporain découle de l'assaut de l'Europe sur le reste du monde, notamment à compter du 15^e siècle. L'élément majeur fut la colonisation de l'Amérique avec ses conséquences tragiques : extermination des Premières Nations, mise en place de l'esclavage transatlantique et élaboration de l'idéologie raciste pour tenter de justifier cette abomination. Et encore aujourd'hui, les niveaux de développement des différentes régions du monde se situent le long des lignes « raciales » tracées par le colonialisme et l'esclavage. Les colonies d'hier sont devenues les néo-colonies d'aujourd'hui, baptisées Tiers Monde, pays du Sud, pays sous-développés, pays en voie de développement, pays en développement ou pays moins avancés.

Une autre dimension importante est la question environnementale (et la juste reconnaissance des responsabilités). La colonisation de l'Amérique a permis l'accumulation primitive qui a facilité le passage à l'ère industrielle, ce qui a radicalement modifié la façon de produire biens et marchandises. Et a aussi causé d'importants dégâts. Elle a notamment entraîné la hausse des gaz à effet de serre qui a eu pour effet le réchauffement du climat de la Terre. Les pays du Sud sont beaucoup plus vulnérables aux conséquences de ces changements climatiques, même s'ils ne produisent qu'une fraction des émissions de gaz à effet de serre. Dans les pays du Nord, on parle beaucoup du principe du « pollueur payeur ». Cette approche a encore de la difficulté à être acceptée et mise en application à l'échelle internationale.⁷ Et Haïti est un des pays les plus menacés par le réchauffement climatique.

La question de la réparation pour les crimes de l'esclavage est aussi à l'ordre du jour, particulièrement dans un monde qui serait basé sur la justice. Des indemnités devraient être accordées aux descendants d'esclaves de l'Afrique au sud du Sahara victimes de la traite transatlantique. Aux États-Unis, cette question est sur la place publique, particulièrement au cours des trente dernières années⁸. Les pays de la Caraïbe réclament un programme visant notamment l'élimination de l'analphabétisme, un transfert de technologies et un règlement de la crise de la santé publique⁹. Cette question est également débattue en Afrique ainsi que dans la plupart des pays de l'Europe, des Amériques et au sein d'instances internationales.

Haïti se démarque dans ce dossier. Comme le dit Yanick Lahens, « Haïti est la matrice des relations Nord-Sud, dont elle a subi, avant les autres, tous les avatars »¹⁰. Après la victoire sur les troupes françaises, Haïti, sous la menace d'une invasion et d'un retour à l'esclavage, fut forcée, en 1825, de payer à la France une énorme rançon dont le montant actualisé s'élèverait à au moins 21 685 135 571 dollars US. Haïti mit plus d'un siècle à s'acquitter de cette dette, qui fut changée en prêts bancaires à intérêts élevés, sinon usuraires, ce qui handicapa lourdement son développement économique et social.¹¹

Le 7 avril 2003, à l'occasion du 200^e anniversaire de la mort de Toussaint Louverture, héros de la révolution haïtienne, le Gouvernement haïtien demanda publiquement à la France la restitution de la rançon de

l'indépendance. Cette demande fut balayée du revers de la main par les autorités françaises. Quelques mois plus tard, le Ministre des Affaires étrangères de l'époque, Dominique de Villepin, mit sur pied un « Comité de réflexion et de proposition sur Haïti », présidé par Régis Debray. Dans le cadre des travaux de ce Comité, Debray voyagea en Haïti pour consultations, et revint, en décembre 2003, accompagné d'un autre membre du Comité, Mme Véronique Albanel, sœur du Ministre. Lors de cette visite, les deux émissaires tentèrent de forcer le Président Aristide à démissionner, notamment au cours d'une rencontre au Palais national le 17 décembre 2003.

Quelques jours plus tard, le rapport du Comité fut remis. La question de la dette est balayée, on y parle de « comptabilité hallucinoïde »¹² et la coopération avec les États-Unis fortement souhaitée. Cette coopération amènera le départ d'Aristide le 29 février 2004. Des forces spéciales américaines l'emmenèrent en exil à Bangui, en République centrafricaine, une ville à l'époque quasiment quadrillée par des troupes françaises... Ce départ fut suivi par l'arrivée en Haïti d'une mission militaire internationale, qui a joué pendant 13 ans d'une totale liberté et d'une complète impunité, n'ayant à répondre d'aucun de ses actes devant qui que ce soit, notamment sur le plan local.

Ce dossier de la dette fut relancé par une « gaffe » du Président français François Hollande en mai 2015, à l'occasion de l'inauguration d'un Centre sur la mémoire de la traite et de l'esclavage. Il a parlé de « s'acquitter de la dette de la France envers Haïti » mais son entourage a rapidement précisé qu'il parlait en fait d'une dette morale et non financière. En mai 2022, il y eut une grande série du New-York Times (en français, en anglais et en créole) sur ce dossier : « La rançon. À la racine des malheurs d'Haïti : des réparations aux esclavagistes »¹³. Soulignons aussi le remarquable travail d'historiens haïtiens, notamment de Mme Gusti-Klara Gaillard-Pourchet, spécialiste de ce dossier ainsi que celui de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Le 17 avril 2025, l'actuel président de la France, Emmanuel Macron, a annoncé la création d'une « commission mixte franco-haïtienne chargée d'examiner notre passé commun », afin de « construire un avenir plus apaisé ». Cela signifie qu'il y a encore bien du chemin à faire.

Cependant, les grandes puissances du monde occidental, menées par les États-Unis d'Amérique, ont entrepris depuis une quinzaine d'années une entreprise systématique de déconstruction de l'État haïtien. On peut dire que cela avait en fait commencé dès le début des années 70 mais le tournant décisif fut le séisme dévastateur de 2010. La communauté internationale en a profité pour quasiment mettre la République d'Haïti sous tutelle. Les structures haïtiennes, étatiques, non-gouvernementales et privées, furent complètement écartées de la gestion de l'aide accordée dans la circonstance. De plus, les élections générales prévues pour cette année furent maintenues, malgré l'état de crise aggravée par le début d'une épidémie de choléra, maladie introduite par des casques bleus et en dépit des intentions de renvoi de la classe politique haïtienne. Les résultats furent modifiés pour ouvrir la voie au candidat choisi par l'international.¹⁴

GRENN PWONMENN

Ayiti gen lontan li pa wè evènman konsa !

Nan mwa Novanm nou fèk kite dèyè nou an, gen youn gwo evènman ki te rive ki fè nou sonje istwa peyi nou, epi n oblije poze kesyon sou lavni Ayiti, sitou a youn moman nou wè tout bagay tèt anba, nou pa konnn kijan sa pral fini.

De ki evènman n ap pale menm ? Anpil mounn ap pale de sa. Se prèske tout stasyon televizyon aletranje ak pwogram radyo ki te fè gwo rale sou sa. Kanta pou rezo sosyo yo, nan WhatsApp, sou Faceook, Signal, se pa pale. Pou youn fwa depi youn bon bout tan, nou pa t tandé non Ayiti ap site pou youn bon bagay konsa. Epi m tandé mounn k ap di, « Pa fè nou filalalang, ban nou koze a byen vit, paske ou souble kiryozi te nou fopaplis.

Enben, si nou pa gentan devine de kisa m ap pale a, nou pa fanatik foutb[il]. K[òm] se isit Etazini mwen ye pandan m ap ekri istwa sa a, anpil nan Ayisyen b[il] isit yo, ki pa fanatik jwèt foutb[il] ameriken an, te ka pa t enterese lè yo te tandé Ayiti fè lapremyè nan foutb[il]. Atansyon, n ap pale de bonjan foutb[il] la, kote se pye ak tèt k ap montre sa yo ka bay. Isit, yo rele jwèt la **Socccr**, ki pwononse S[il]kè. Men toupatou nan lemoonn kote jwèt sa a byen popilè, se **football (fout b[il]** yo konnen. Okontrè, gen youn [ganizasyon entènasyonnal], an franse ki rele FIFA (*Fédération Internationale de Football As sociation*) ki anbrase tout peyi kote yo jwe foutb[il]

lakay yo.

Gen 52 zan depi Ayiti te fè pale de li nan kesyon foutb[il] entènasyonnal la

Menm si Ayiti fè pati FIFA, se nan lane 1974, gen 52 lane de sa, ke peyi a te rive kalifye pou patisipe nan youn konpetisyon « *Coupe du mondde* », lè foutbolè nou an, Emmanuel « Manno » Sanon te pete filè gadyen peyi Itali a, nan youn match ki t ap jwe nan peyi Lalmay de Lwès. Depi lè sa a, nou pa janm tandé non Ayiti kalifye pou « *Coupe du Monde* ».

Al[il], sa k te rive madi, 18 novanm nan, lè ekip ayisyen an te bat ekip Costa Rica a, nan youn match kalifikasyon pou « *Coupe du Monde 2026 la* » se vrèman youn gwo evènman. Anvan viktwa sa a, nan gwoup CONCACAF la, ki pase pran prèske tout peyi nan Lamerik la, ekip Ayiti a te pote laviktwa sou peyi Hon duras ak Nicaragua. Kivedi **Grenadiers** Ayiti yo pa nan rans.

Nou ta swete otorite Ayiti yo ta ka kopye sou ekip foutb[il] la pou ranp[te]te laviktwa sou tout pwoblèm ki mete peyi a tèt anba, an k[òm]mansan ak pwoblèm gang yo. Paske se depi lane 2021, nan mwa dout (dawou pou mounn nan N[il]) nou te lanse youn avètisman yo pa janm okipe de sa. Nou te di, epi nou kanpe byen fèm sou pozisyon nou : « **Toutotan Kesyon gang nan pa regle, Anyen pa ka regle ann Ayiti !** »

Viktwa ekip Ayiti a tonbe a

Youn bon moman, sa k vle konprann ka konprann

San z atann, ekip Ayiti a ap benefisye de viktwa yo ranp[te]te pou yo patisipe nan « *Coupe du Monde 2026 la* ». D[il]dinè se nan youn sèl peyi tout match yo konn jwe pou konpetisyon ant tout ekip ki kalifye yo. Men pou lane 2026 la, se nan 3 peyi match yo pral jwe : Nan Etazini, Kanada ak Meksik. K[òm] administrasyon Prezidan Donald Trump lan pran desizyon pou Ayisyen pa met pye Ozeta zini, m ap mande kisa yo pral fè ak ekip chanpyon Ayiti yo. ?ske gouvènman isit la pral di Ayisyen pa ladan l. M ap parye, fwa sa a ank[il], Ayiti pral pote laviktwa. Ret gade pou n wè. Si pou yo ta anpeche ekip ayisyen an patisipe nan jwèt yo ki pral jwe nan Etazini, Kanada ak Meksik, pral gen rèl kay Makorèl, jan yo di paw[il] la. Wi, pral gen gwo an mwe nan laprès entènasyonnal, an jeneral.

Epi sa vin fè m reflechi plis sou viktwa **GRENNADIERS** yo nan dat 18 Novanm 2025 la. M ap raple tout mounn, ke se nan dat **18 Novanm 1803**, gen plis pase 300 lane, de sa, ke zansèt nou yo te ekri youn gwo paj nan listwa lemond antye. Se nan dat sa a, lame ansyen esklav yo, sa yo te rele « *L'Armée Endigène* », nan, te bat pi gwo lame ki te genyen nan ep[il]k sa a, « *L'Armée Fran çaise de Napoléon Bonaparte* », nan « *Bataille de Vertières* », toupre Cap-Fran çais, ki devni Cap-Ha[il]ien. Se konsa

Ayiti te vin premye Nasyon Nwa endepandan nan lemond antye. Se poutèt sa yo rele Ayiti « *Manman Libète* ».

Vwala ke se youn ekip fout b[il] ki vin relve fyète Ayiti. Nou swete ke patriy[il]t Ayisyen, fanm kou gason, pral fè sakilfo, pou peyi a vin reprann plas li jansadwa. Sa mande youn l[il]t klas gou vènman. Nou pa gen anpil tan devan nou pou sa fèt, paske apati jodi 3 desanm nan, se sèlman 2 mwa, 4 jou ki rete anvan nou rive sou 7 fevriye 2026, dat pou Konsèy Prezidansyèl Tranzisyon an, sa ki gen ti non franse CPT a, bat zèl li, selon jan Kominote Entènasyonnal la, k ap fè e defè, ann Ayiti, te ranje sa. Antouka, eksperyans prezidans 9 tèt la vin lak[il]z peyi a tonbe nan pi gwo tchoubounm. Li lè, li tan, pou Ayiti suiv sa Konstitisyon peyi a mande. Jèn foutbolè **Grenadiers** yo trase youn egzanp. F[il]k nou transfere egzanp sa a sou plan politik. Viktwa ekip « *Les Grenadiers* » yo nan dat 18 Novanm lane sa a se youn siyal ke jèn sitwayen Ayisyen ap reveye, y ap antrene pa sèlman nan foutb[il], pou vin kreye youn nouvell sityasyon ann Ayiti, kote lemond antye pral sezi, menm jan sa te fèt lè zansèt nou yo te vin kreye premye nasyon nwa endepandan zou latè, apre yo te fin bat gwo lame peyi Lafrans ki te kenbe pèp nou ann esklavaj.

Wi, nou di li lè, li tan, pou Ayisyen konsekan fè sa yo dwe fè pou bon nouvell la ka gaye tou patou, menm jan sa fèt pou **Grenadiers** yo nan kesyon « *Coupe du Monde lan !* »

TiRenm/Grenn Pwonmennen, nan raljo31@yahoo.com

rele « *Coupe du Monde* » ke [ganizasyon FIFA (*Fédération Internationale de Football Amateurs*) jwe chak kat (4) lane, nan youn peyi kote jwèt tout peyi ki kalifye yo vin patisipe. Ane sa a, yo p ap suiv tradisyon youn sèl peyi a, se nan 3peyi « *Coupe du Monde* » la pral dewoule : Etazini, Kanada ak Meksik.

Lè nou di viktwa Ayiti a se youn gwo evènman, nou kwè se bonjan vérité. Asireman, nou menm k ap li istwa sa a ap dak[il] avè m, lè nou konsidere tout sikonstans yo. Se premye fwa depi 54 lane ke Ayiti kalifye pou patisipe nan Mondyal la. Pou fanatik ki toujou ap suiv foutb[il], m ap raple yo ke se te nan lane _____, foutbolè Ayisyen yo rele Manno Sanon an, te fè youn g[il] ki pa rete ak g[il] sou gadyen bi Alman an, nan youn match ki t ap jwe nan _____(vil) ki te la k[il]z Ayiti te kalifye pou « *Coupe deu Monde* » la.

Vwala ke ane sa a, nan dat 18 Novanm, youn ekip ayisyen, ki pa jwenn tout sip[il] li merite, vin fè youn mèvyè ki fè tout mounn sezi. Ke sa fèt nan dat 18 Novanm se pa youn ti senb[il] layk dis layk dat. Se nan dat sa a, nan lane 1803, ke zansèt nou yo te itilize sa yo rele « *L'Armée indigène* » pou bat Blan Franse yo, sa yo te rele « *L'Armée Napoléon Bonaparte* » nan « *Bataille de Vertières* » toupre Cap-Fran çais, ki te kapital pou Franse yo nan tout Lamerik la. Wi, se li menm ki Cap-Ha[il]ien depi lè sa, dezyèm vil nan peyi a apre Port-au-Prince. Epi se gwo batay sa a ki te vin pèmèt zansèt nou yo deklare endepandans nan dat Premye Janvyè 1804.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OEA EN VISITE EN HAÏTI Les préparatifs pour les élections vont bon train Aucune trêve de la part des gangs armés...

Suite de la page 1

éral de l'OEA a dû effectuer des visites seulement là où les institutions étatiques sont sécurisées. Et elles sont rares.

En effet, le bureau central de l'Office national d'identification (ONI) se trouvant à la capitale, mais rendue un « *no man's land* » par les attaqués criminelles potentielles à éviter, il était alors rendu nécessaire de faire M. Randin vi siter la succursale au Cap-Haïtien de cette institution.

Pourtant, l'ONI représente un outil précieux, dans l'organisation des élections, en Haïti, car c'est lui qui dresse la liste des électeurs appelés à participer à la joute électorale. Mais l'ONI se trouve enfoncé dans une contradiction majeure renfer-

mant, dans sa liste, une doublure de quelques 800 000 personnes. Ce qui a entraîné des interventions récurrentes de l'ingénieur Alex Saint Gardien Jecrois, un expert en élections, basé à Washington, qui avait, depuis quelques années déjà, établi la présence de ces doublons, dans la liste de l'ONI.

Or depuis des années que M. Jecrois attire l'attention des autorités concernées sur ces 800 000 doublons, invitant le pouvoir à mener une enquête sur la situation, d'autant plus que cette tâche avait été confiée à une firme étran gère, qui reste encore à remplir sa mission. Alex Saint Gar dien Jecrois a adressé des lettres ou vertes de protestation au sujet des doublons, tour à tour au Pre mier ministre, au

Conseil présidentiel de transition (CPT), au pré sident du Conseil électoral provisoire (CEP, qui sont restées sans répon ses ou de réaction de la part des dirigeants. Aujourd'hui encore, dans cette édition d'*H-O*, une au tre lettre ouverte est adressée à plu sieurs entités nationales. M. Jecrois souhaite que les acteurs visés dans cette dernière correspondance prennent conscience de la catastrophe que pourrait accoucher des élections tenues dans l'impréca tion absolue, soient la solution du problème des 800 doublons, ainsi que l'insécurité ambiante entretenue par les gangs armés.

Albert Ramdin est-il en mission de contre com-

mander des élections impossibles ?

Dans le communiqué annonçant le séjour de deux jours du secrétaire général Albert Ramdin, le gouvernement haïtien parle de rencontres sur la tenue du prochain scrutin général et la sécurité, ainsi que d'autres sujets importants. On se demande si la visite du numéro un de l'OEA concerne une recherche d'informations sur l'organisation des élections visant à confirmer celles dont il dispose, et qui l'avait poussé à critiquer un tel événement, dans les présentes conditions.

En effet, on se rappelle qu'immédiatement après sa prestation de serment comme secrétaire gé néral, Albert Ramdin s'était prononcé en ces

termes : Les élections ne sont pas possibles, en Haï ti, dans ces conditions sécuritaires.

Depuis qu'il avait fait cette réflexion, il y a plusieurs mois, M. Ramdin a observé un silence total sur l'organisation des élections, en Haïti. Il y a lieu de se demander si la publication du décret électoral, la veille de l'arrivée de ce dernier, au Cap-Haïtien, avant de s'embarquer dans un hélicoptère à destination de Port-au-Prin ce, aurait motivé le déplacement de ce dernier.

Il faut aussi se demander pourquoi, côté haïtien, aucune mention n'a été faite de l'annulation de la tenue du référendum électoral, qui a été renvoyé sine die, après que l'ONU eu décidé de renoncer à son financement. **L.J.**

HAPPENINGS!

Continued from page 1

sured to resign, and on April 24, 2024 he did so and was given asylum in the U.S. Although he lost his cushy job, he saved his life, because the gangs, who had taken control of Haiti's international airport in Port-au-Prince, had threatened to arrest him on arrival and the worst could have happened.

The era of the Transitional Presidential Council

Meanwhile, the international community, the U.S. in the lead, organized a conference in Kingston, Jamaica, with the active support of the CARICOM leaders. To be noted, Haiti is a member of that association of Caribbean states. After some discussion over three or four days, to which some Haitians of various sectors participated, on March 11, 2024, the 9-member Transitional Presidential Council (TPC) was created and sworn into office, in Port-au-Prince, on April 25, 2024, with a mandate lasting till next February 7, as previously mentioned.

Interestingly, on April 12, 2024, the CARICOM Secretariat in Georgetown, Guyana, issued a statement on **"The Establishment of the Haitian Presidential Council"** which, among other things, asserts the following: *"The mission of the Presidential Council is to put Haiti back on the road to dignity, democratic legitimacy, stability and sovereignty and to ensure the proper functioning of the State's institutions."* Some priorities were clearly specified in this order:

- **"Security:** Addressing the security situation to ensure safety for Haitians and access to essential services.

- **"Constitutional and Institutional Reforms:** Implementing reforms to restore constitutional government and state institutions.

- **"Elections:** Ensuring the proper functioning of elections to restore normalcy and democratic legitimacy.

- **"Inclusion and citizen participation:** Promoting inclusivity and citizen engagement in governance process.

- **"Protection of National**

Sovereignty: Upholding the sovereignty and integrity of Haiti during the transition."

To emphasize what has been clearly spelled out, the statement of the CARICOM Secretariat concludes thusly: *"These priorities reflect the council's commitment to restoring stability, peace, unity and progress in Haiti."*

Moreover, the team assuming presidential power in Haiti, in a manner never experienced before, will be under surveillance, as expressed in the CARICOM statement: *"The council's actions will be closely monitored by the international community, including CARICOM, to ensure the success of these efforts."*

What has been accomplished during the CPT rule?

We wonder about the appraisal of the international community, CARICOM included, regarding the accomplishments of the novelty they created and tasked with restoring order in Haiti? If normal citizens follow the news regarding Haiti through the regu-

lar press and the social networks, certainly, the international bigwigs get the same information, and much more through their intelligence networks.

During their 19 months exercising power in Haiti, the TPC has observed an extension of the gangs into new territories and a worsening security situation, failing to accomplish the first priority mentioned in the statement of the CARICOM Secretariat. There have been no constitutional and institutional reforms. Forget the elections to restore normalcy and legitimate democracy. And the country has not regained its sovereignty.

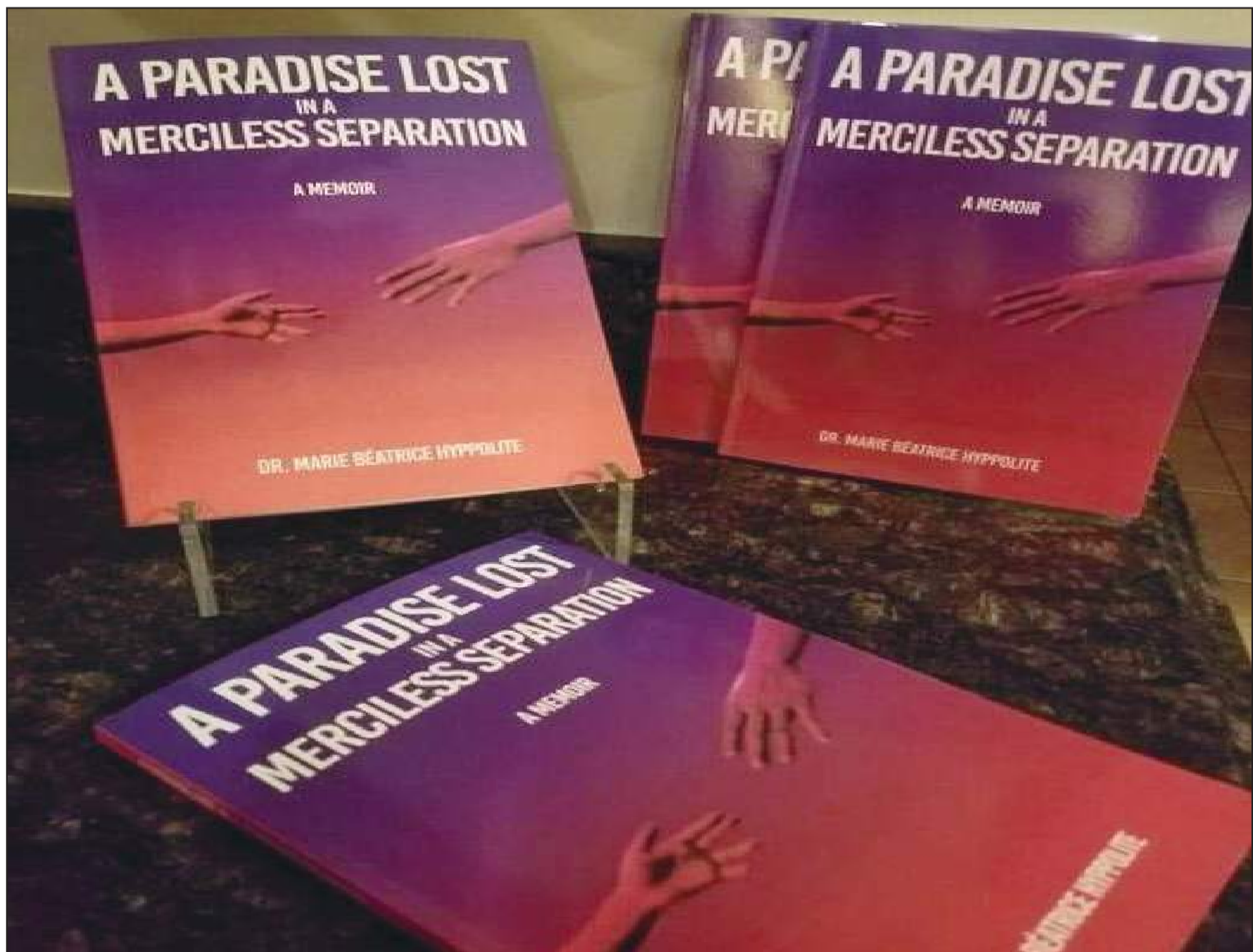
So, what are those foreigners, who exercise sovereignty over Haiti, contemplating as we approach next February 7 when the mandate of their TPC will elapse? Will it be prolonged, despite the failure of the president councilors? Will they conceive of a reinforcement of a TPC with wider political participation? Or will they return to a solution resembling more the Haitian Constitution, which calls for a president chosen from the *Cour de Cassation*, equivalent to the U.S. Supreme Court, and a prime minister in charge of government? In

case no judge of Cassation is recommendable, a notable Haitian must be found to fill the demand.

Meanwhile, my advice is that the decision makers regarding Haiti should consider the reorganization of the Haitian Armed Forces under civilian control in a democratic government, to succeed in their endeavors. We'll note that the Haitian army was disbanded in reprisal, in January 1995, by President Jean-Bertrand Aristide, on his return October 15, 1994, under the protection of some 20,000 U.S. troops, from his plush two-year exile in Washington. That's when he organized the *"Chimères"* (Ghosts), his private gangs that have proliferated under the presidency of Michel/Michael Joseph Martelly (May 14, 2011-February 7, 2016), with the help of his former Foreign Minister Laurent Salvador Lamothe, who also became Prime Minister. And today, Haiti is suffering the ill effects of the policies of those former leaders who are living opulently from the millions they robbed, at the expense of an impoverished population suffering in a gangsterized country. I rest my case.

RAJ

raljo31@yahoo.com



NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Des exemples judiciaires au niveau international qui attirent l'attention

L'ex président du Brésil, Jair Bolsonaro se trouve aux prises avec la Justice brésilienne.

En effet, le 25 novembre dernier, l'agence de nouvelles anglaise Reuters annonçait en grandes manchettes que la Cour suprême du Brésil avait ordonné l'incarcération de Bolsonaro, afin de commencer à purger sa peine de 27 ans de réclusion pour le coup d'État qu'il avait orchestré contre son successeur, n'ayant pas accepté sa défaite aux urnes, en 2022.

Cela invite à comparer les avancées démocratiques, au Brésil, à celles constatées aux États-Unis. Car, le 6 janvier 2021, le président Donald J. Trump, toujours en poste, avait encouragé ses partisans à agir pour empêcher le Congrès de confirmer la victoire de son concurrent Joseph « Joe » Biden, aux élections du 3 novembre 2020. Il faut se rappeler que le président Trump avait exhorté ses cultistes, en disant, en anglais : « *If you don't fight like hell, you won't have a country anymore* » (Si vous ne vous battez pas fortement, vous n'aurez plus de pays »).

Comme on le sait, les partisans du président Trump avaient agi, de manière agressive, assaillant le Congrès, à la date du 6 janvier. Ils étaient d'avis que le vice-président d'alors, Mike Pence, soit exécuté sur place pour avoir refusé d'obtempérer aux ordres du président, qui lui avait déclaré que jouant le rôle de président de la session du Congrès, il pouvait passer outre la Constitu-

tion, ce jour-là, en renvoyant la session. Exprimant leur dégoût du vice-président, de grandes pancartes exhibant sa photo dans l'ère du Congrès suffisaient : **Mike Pence à l'échafaud !**

En effet, il y avait des victimes, ce jour du 6 janvier, même dans les rangs de la Police. Toute fois, des assaillants, arrêtés, ont connu la prison. Mais, Donald



L'ex-président de France Nicolas Sarkozy

Trump, réélu, ayant prêté serment le 20 janvier de cette année, a confirmé qu'il avait déclenché l'attentat du 6 janvier 2021, en signant des édits, dès son premier jour comme président, pardonnant les putschistes et ordonnant leur mise en liberté.

Et l'on se demande si ce pays, considéré comme phare de la démocratie, n'a pas raté sa mission. Les Américains sont sur la sellette.

Un autre exemple qui donne à réfléchir

L'affaire Nicolas Sarkozy, ex-pré-

sident français, remontant au mois de février 2024, couvrant des forfaits lors de sa campagne présidentielle de 2007, est toujours d'actualité. La justice française se penchera sur le cas d'ici le mois de mars jusqu'au mois de juin 2026.

À souligner qu'au mois de février 2024, il a été condamné à une année d'emprisonnement bénéficiant d'un sursis de six mois. Mais, rebondissement de l'affaire, il doit compléter le verdict, c'est-à-dire un retour en prison. Et ses avocats vont en appel. Voilà ce qui indique le retour au tribunal, au mois de mars.

De quoi s'agit-il ? Pour financer sa campagne électorale, en 2007, le politicien de la droite française avait pratiqué la corruption à haut niveau, hors des frontières de son pays. Dans une entente en catimini, Sarkozy avait



Le président américain Donald J. Trump

obtenu des millions d'euros du dictateur libyen Muhammad Gaddafi. Nous saluons le journaliste

Paul Millar, de Home France (Explainer France) pour le reportage réalisé au cours des trois mois du premier jugement. En tout cas, Sarkozy a écrit une nouvelle page d'histoire, étant le premier président français ayant connu la prison ainsi que portant un bracelet électronique dit « *moniteur de cheville* ».



L'ex président du Brésil Jair Bolsonaro

À quand la Justice d'Haïti suivra-t-elle ces exemples ?

On gagnerait si les soi-disant autorités d'Haïti s'étaient inspirés des exemples montrés ici, pour entreprendre un nettoyage des écuries d'Augias au plus haut niveau de l'administration. On pourrait commencer par le scandale de Petro-Caribe. Car, suite à des investigations, on sait que des millions de dollars du Fond Petro Caribe, alimenté par la vente de carburants du Vénézuéla, d'après un accord conclu entre les deux nations sœurs, ont disparu, surtout sous l'administration de Michel/

Michael Joseph Martelly.

On citera, par exemple, le rapport de la commission du sénateur Valère Beauplan, qui avait signalé l'évasion de plus de deux milliards de dollars, tel qu'avait publié le *Miami Herald*, dans son édition du 19 août 2020, sous la plume de Jacqueline Charles.

Le CPT, agent de corruption, pratiquant l'impunité

On ne peut s'attendre à quoi que ce soit de la Commission présidentielle de transition (CPT), cette gouvernance à neuf têtes dont le mandat vient à échéance, dans les deux prochains mois, soit le 7 février, pour entreprendre ce qu'il faut pour s'attaquer à la corruption et à l'impunité, qui sont la base de la crise financière qui gangrène le pays. D'ailleurs, le CPT n'a pu échapper à la corruption, dès le début, quand trois des conseillers présidentiels — Smith Augustin, Emmanuel Vertilaire et Louis Gérard Gilles — ont été pris la main dans le sac, exigeant un pot-de-vin considérable du directeur de la Banque nationale de crédit (BNC). Les autres collègues leur ont témoigné solidarité jusqu'à la fin, indiquant ainsi qu'ils sont des oiseaux de même plumage.

Alors, il faudra une révolution d'un autre genre que celle ayant abouti à l'indépendance du pays pour réussir le développement de la nation haïtienne dans tous les domaines.

Pierre Quiroule II,
raljo31@yahoo.com

DES DIZAINES DE DIPLOMATES HAÏTIENS DANS LE VISEUR DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Menacés d'expulsion s'ils ne quittent pas volontairement Ils sont accusés de ne pas respecter le principe de rotation diplomatique

Suite de la page 1

souhaite se faire « caser » aux États-Unis. La plupart des membres du personnel diplomatique et consulaires, se trouvant dans cette situation sont basés à New York, à Washington, à Miami, à Boston ou encore à Chicago.

Ces personnes sont souvent les femmes de sénateurs, de députés, ou d'autres parents, mais des personnalités hauts placées dans le gouvernement.

Souvent ceux qui violent l'Accord de Vienne se font nommer aux États-Unis, afin d'obtenir la résidence américaine,

Un aspect constaté par les autorités américaines montre que cette pratique contribue à l'encombrement de l'espace dont disposent ces représentations diplomatiques et consulaires.

Dans certains cas, ces membres du personnel diplomatique et consulaire nommés sur la base de faveur, ne louent

pas de maisons ou d'appartements, se contentant d'élire résidence aux consulats ou aux ambassades, économisant leurs salaires.

Selon des révélations faites par des informateurs évoluant à la Chancellerie, les personnes qui se font nommer à des postes diplomatiques ou consulaires occupent ces positions, dans le seul but d'accéder à la citoyenneté américaine. Cela implique des années, le temps que dure le processus de natu-

ralisation. Une fois la nationalité américaine obtenue, ces agents consulaires ou diplomates quittent leurs positions tout en continuant à percevoir leurs salaires du ministère des Affaires étrangères ou de l'Intérieur.

Il y a également des personnes qui gardent encore leurs positions, même après s'être naturalisées Américains. Elles n'auront qu'à quitter leurs emplois, sans se soucier de quitter le territoire améri-

cain.
L.J.





ÉDITORIAL



Le CPT ayant failli à sa mission, combien de temps durera encore la transition

S'il faut mesurer la durée de la transition, à l'aune des administrations de transition créées, en Haïti, par la communauté internationale, on ne peut que constater qu'elle est, jusqu'ici, la plus longue que notre pays ait connue, dans son histoire récente. Le Conseil présidentiel de transition (CPT) multicéphale, la dernière version mise sur pied par les entités politiques occidentales dites tutrices, n'ayant pu boucler la feuille de route, qui lui a été imposée, durant le temps que dure son mandat, il faut donc s'attendre à une nouvelle transition, le 7 février 2026, qui marquera la fin du pouvoir de l'équipe en place.

En effet, à près de deux mois de la fin officielle du mandat de la présidence intérimaire tournante, les hommes et femmes politiques haïtiens, qui ont contribué à enfoncer le pays dans l'abîme où il se trouve, aujourd'hui, prétendent avoir trouvé un « *Consensus politique pour le redressement national et la réorientation de la transition* ». Signé par plus de 200 partis et formations politiques, notamment EDE, dirigé par l'ex-ministre des Affaires étrangères et brièvement Premier ministre, Claude Joseph; Pitit Dessalines, de l'ex-sénateur du Nord, Moïse Jean-Charles; *Parti pour la libération des masses et d'intégration sociale* (PALMIS); et *Konvansyon inite demokratik* (KID) fondé par Évangéline Paul, dit K-Plim, ex-Premier ministre, sous Michel Martelly, ce document semble vouloir marquer une rupture avec le système présidentiel de neuf têtes, que Washington a créé, par l'intermédiaire de la CARICOM. Car le document autour duquel est forgé cet accord trouvé propose un retour à l'ordre constitutionnel, par le biais d'une présidence intérimaire bicéphale composé d'un président et d'un Premier ministre.

L'ancien sénateur Jean-Charles, dont le parti (Pitit Dessalines) est représenté au sein du Conseil présidentiel de transition (CPT), par Emmanuel Vertilaire, un des trois conseillers-présidents éclaboussés dans le scandale de pot-de-vin, à la Banque nationale de crédit (BNC), et au gouvernement que dirige le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, par le ministre de l'Agriculture, Vernet Joseph, suggère que ce document consensuel a pour objectif de voir se terminer sans heurts la fin du mandat du CPT, à la date prévue du 7 février 2026. Dans ce cas, il faut se demander si les signataires de l'accord de consensus possèdent les moyens de leur politique. Puisque, dans le cadre

des négociations visant la mise en place des leaderships intérimaires antérieurs, bicéphale ou multicéphale, aucune entité haïtienne n'avait le privilège des décisions. En effet, que ce fut Ariel Henry, nommé par le CORE Group, ou le Conseil présidentiel de consensus, dont les neuf membres ont été choisis par les dirigeants de la CARICOM, agissant par procuration en lieu et place du Département d'État américain, la partie haïtienne ne faisait qu'accepter la décision imposée. Alors comment caractériser l'initiative des plus de 200 partis politiques et entités de la société civile ayant accouché de ce dernier accord consensuel ?

Selon toute vraisemblance, cette dernière initiative, dont Moïse Jean-Charles semble vouloir assumer la direction, constitue une levée de boucliers contre l'influence étrangère sur la vie politique haïtienne. Aussi, dans ses déclarations aux participants et partisans politiques signataires de cet accord de consensus, invite-t-il la population à s'unir contre l'équipe au pouvoir et ceux qui la cautionnent. Il invite donc le peuple à se mobiliser contre cette minorité ayant pris le pays captif avec l'appui du « *Blanc* ».

Et, dans un geste visant sans doute à crier son ras-le-bol, Jean-Charles a lancé : « *C'en est assez ! Nous sommes fatigués avec cette gouvernance marquée par de multiples crises : sécuritaire, humanitaire, politique économique et sociale. À travers ce consensus, nous devons travailler pour libérer le pays. Je demande aux Haïtiens de se mettre debout pour empêcher que les élections soient contrôlées et organisées par un secteur politique et une frange du secteur économique. Il faut se rebeller contre les politiques haïtiens et les Blancs* ».

Mais n'est-il pas curieux que Moïse Jean-Charles, dont le *Parti Pitit Dessalines* est représenté au sein de cette même équipe gouvernementale et dont il percevait des millions, se soit tu pendant si longtemps pour monter au créneau contre elle à moins de deux mois de la fin de son mandat ? Au fait, il a décidé d'abandonner le bateau suffisamment tôt, afin de prendre place dans la prochaine embarcation. En tout cas, il se met au diapason de la période de dénonciations lancée par les acteurs politiques traditionnels, en quête de millions et d'avantages, s'ingéniant à tempêter plus fortement que ses rivaux.

D'autres dirigeants politiques, également signataires de l'accord de consensus, tel que Claude Joseph, dont le parti EDE a parrainé Smith Augustin,

au sein du CPT, en sus de prendre le contrôle du ministère de la Défense, félicite les signataires du document, bien que d'idéologies et d'options différentes. Contrairement à son collègue Moïse Jean-Charles, il fait preuve de sagesse à l'égard des dirigeants actuels. Aussi se contente-t-il d'inviter ces derniers à privilégier les intérêts d'Haïti, seul moyen d'arriver à une issue favorable à la crise.

À son tour, l'ex-sénateur Dieuseul Simon Desras, un autre signataire du « *Consensus politique pour le redressement national et la réorientation de la transition* », a affirmé que ce document offre une fin de mandat « *honorable* » aux membres du CPT. À cet égard, il a souligné : « *Il ne s'agit pas d'un document de guerre, mais, de préférence, une initiative commune qui ouvre la voie au dialogue et au consensus pour enrayer la crise* ».

En attendant que la CARICOM, agissant au nom de la communauté internationale, elle-même entérinant les décisions de Washington, se prononce sur le 7 février 2026, Moïse Jean-Charles et ses coéquipiers se mettent en piste vers cette date, une démarche récurrente lancée par les politiciens haïtiens visant à combler temporairement les vides entraînés par l'indisponibilité de l'Exécutif. Mais, si autrefois, avant la chute de la dynastie des Duvalier, les Haïtiens se chargeaient de régler eux-mêmes leurs affaires politiques, l'ère post-dictature a tout changé. Les décisions relatives à la gouvernance sont, depuis lors, prises dans les officines des États occidentaux dont le centre est basé à Washington. Et quand bien même

les acteurs politiques haïtiens lanceraient des initiatives politiques autour de l'organisation du pouvoir, les ultimes décisions sont prises à l'étranger. En ce sens, aucun des acteurs haïtiens œuvrant sur le terrain ne peut prévoir quel forme prendra la prochaine gouvernance intérimaire.

Inspirée de Washington, soucieux de défendre ses intérêts, celle-ci avait, dans un premier temps, pris la forme d'un Exécutif monocéphale, avec le Dr Ariel Henry; puis, dans un second temps, une présidence provisoire tournante de neuf membres, encore dans le sens des avantages diplomatiques et politiques des Américains.

Dans cet ordre d'idées, comment peut-on prévoir de quoi sera fait le 7 février ? En clair, bien que la grande majorité des acteurs politiques, se ralliant le plus grand nombre de citoyens, parlent de changer la donne, ils n'ont pas les moyens de leurs actions libératrices, n'ayant pas conditionné les masses populaires en vue de la mobilisation nécessaire à cette fin. En tout cas, pour l'instant, rien n'autorise à croire que les changements auxquels s'attend la nation auront lieu à la faveur des décisions liées au 7 février 2026.

Comme dit le proverbe, « *Civis pacem para bellum* » (« *Qui veut la paix prépare la guerre* »). Il faut une détermination musclée pour signifier à la communauté internationale que le peuple haïtien entend prendre en main sa destinée. De telles dispositions n'ayant pas été prises, durant la période intérimaire, cet objectif doit attendre autre temps pour se concrétiser !

HAÏTI OBSERVATEUR		<small>Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820</small>
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION		
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Haiti du Nord, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an	
CANADA Haïti-Observateur Gérard Louis Jacques 514-371-6434 17, Rue St. Jean, Canada 12213 Joseph-Cassavani Montreal H3M1K7	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 55.00 FT, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 105.00 FT, pour un (1) an	
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13, K Avenue Faidherbe, Et 4ème Et. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel. (33-1) 43-63-26-10	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe <input type="checkbox"/> 93.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 160.00 US, pour un (1) an	
	EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EURO, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français	
Name/Nom _____		
Company/Compagnie _____		
Address/Adresse _____		
City/Ville _____		State/État _____
Zip Code/Code Régional _____		Country/Pays _____
<small>tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire</small>		

EDITORIAL



With the CPT having failed in its mission, how long will the next transition last?

If we measure the duration of the transition by the transitional administrations created in Haiti by the international community, we can only conclude that it is, so far, the longest our country has experienced in its recent history. The multi-headed Presidential Transition Council (CPT), the latest version set up by Western political entities acting as guarantors, has been unable to complete the roadmap imposed on it during its term of office. We can therefore expect a new transition on February 7, 2026, which will mark the end of the power exercised by the current team.

Indeed, with less than two months to go before the official end of the rotating interim presidency, Haitian politicians, who have contributed to plunging the country into the abyss in which it finds itself today, claim to have found a "political consensus for national recovery and the reorientation of the transition." Signed by more than 200 political parties and groups, including *EDE*, led by former Foreign Minister and briefly Prime Minister Claude Joseph; *Pitit Dessalines*, led by former Northern Senator Moïse Jean-Charles; *Parti pour la libération des masses et d'intégration sociale* (PALMIS); and *Konvansyon inite demokratik* (KID) founded by Évangéline Paul, known as K-Plim, a former Prime Minister under Michel Martelly, this document seems to mark a break with the nine-headed presidential system that Washington created through CARICOM. The document on which this agreement is based proposes a return to constitutional order through a dual interim governance consisting of a president and a prime minister.

At the outset, former Senator Moïse Jean-Charles, suggests that the aim of this consensus document is to ensure that the CPT's term of office ends smoothly on February 7, 2026. We note that the Senator's party, *Pitit*

Dessalines (Dessalines' Children) is represented on the Presidential Transition Council (CPT) by Emmanuel Vertilair, one of three presidential advisers implicated in the bribery scandal at the National Bank of Credit (French acronym BNC) and is also represented in the government led by Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé via Minister of Agriculture Vernet Joseph.

In this case, one wonders whether the signatories to the consensus agreement the means have to implement their policy. As it is, in the context of negotiations aimed at establishing previous interim, dual-headed, or multi-headed leaderships, no Haitian entity had the privilege of making the decisions. Whether in the case of Ariel Henry, appointed by the CORE Group, or the CPT, the nine members of which were chosen by the leaders of CARICOM, acting on behalf of the US State Department, the Haitian side simply accepted the imposed decision. So how can we characterize the initiative of the more than 200 political parties and civil society entities that gave birth to this latest consensus agreement?

Likely, this latest initiative, which Moïse Jean-Charles seems keen on taking its leadership, constitutes a form of protest against foreign influence in Haitian political life. In his statements to the participants and political supporters who signed this consensus agreement, Mr. Jean-Charles calls on the population to unite against the ruling team and those who support it. Thus, he's called on the people to mobilize against this minority that has taken the country captive with the support of the "White Man."

And, in a gesture, undoubtedly intended to express his exasperation, the former Senator declared: "Enough is enough! We are tired of this governance marked by multiple crises: security, humanitarian, political, economic, and social. Through this consensus, we must work to liberate the

country. I ask Haitians to stand up to prevent the elections from being controlled and organized by one political sector and one fringe of the economic sector. We must rebel against those Haitian politicians and the Whites."

But isn't it curious that Moïse Jean-Charles, whose *Pitit Dessalines Party* is represented in this same government and from which he has received millions, remained silent for such a long time? And now he has come out so forcefully, against it, less than two months before the end of its term? He decided to abandon ship early, giving himself enough time to take his place in the next boat. In any case, he is falling into line in this period of denunciations launched by other traditional political actors, seeking millions and all sorts of advantages. In the process, he's striving to be much stronger than his rivals.

Other political leaders who also signed the consensus agreement, such as Claude Joseph, whose *EDE* party sponsored Smith Augustin within the CPT, in addition to taking control of the Ministry of Defense, congratulate the signatories of the document, despite their different ideologies and options. Unlike his colleague Moïse Jean-Charles, he shows some wisdom towards the current leaders. He only calls on them to prioritize the interests of Haiti, the only way to reach a favorable outcome to the crisis.

In turn, former Senator Dieuseul Simon Desras, another signatory of the "Political Consensus for National Recovery and Reorientation of the Transition," said that this document offers an "honorable end" to the term of office of the CPT members. In this regard, he emphasized: "This is not a document of war, but rather a joint initiative that paves the way for dialogue and consensus to end the crisis."

While waiting for CARICOM, fronting for the international community, which itself endorses Washington's deci-

sions, to decide on February 7, 2026, Moïse Jean-Charles and his teammates are gearing up for that date, a recurring move by Haitian politicians who usually aim at temporarily filling the void left by the disappearance of the executive branch. Oddly, while Haitians used to take care of their own political affairs before the fall of the Duvalier dynasty, the post-dictatorship era has changed everything. Since then, decisions relating to Haiti's governance have been taken in the offices of Western powers, with Washington in the lead. And even when Haitian political actors launch political initiatives regarding political power, the final decisions are taken abroad.

In that light, none of the Haitian actors working on the ground can predict what form the next interim government will take. Inspired by Washington, keen in defending its interests, initially this interim period took the form of a single-headed executive, with Dr. Ariel Henry. Then, in a second phase, it became a rotating pro-

visional presidency of nine members, again in line with the diplomatic and political advantages of the Americans.

Therefore, how can we predict what will happen on February 7? The vast majority of political actors are rallying the largest number of citizens and are insisting for change in the situation. However, they do not have the means to conduct their liberating actions. As of now they have failed to mobilize the masses that are necessary to achieve this end. In that case, for the moment, there is no reason to believe that the changes the nation expects will take place as a result of decisions related to February 7, 2026.

As the Latin proverb states, "*Civis pacem parabellum*" ("If you want peace, prepare for war.") Strong determination is needed to signal to the international community that Haitians intend to take control of their destiny. Since such measures have not been taken during the interim period, this goal will have to wait for another time to be realized!

HAITI  *Le monde est par la paix*
OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Haiti au prince, Haiti
Tél: (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti St Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M 2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir
de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Holdrehe, Rt Rt Ant. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél: (33-1) 43 63 28 10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

550.00 FF, pour six (6) mois
 1000.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
 975.00 US, pour six (6) mois
 1760.00 US, pour un (1) an

EUROPE

75 EURO, pour six (6) mois
 125 EURO, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en
francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!

718-200-9079

@CLLMarketing | www.cllmarketing.com

JASMINE BEAUJUN NURSE PRACTITIONER

SPECIALIZING IN
PAIN MANAGEMENT

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



CALL US TODAY
TO MAKE AN
APPOINTMENT

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS



Natania Etienne

KADDISH POU
YOUN AYISYEN

Tradiksyon - Raymond Alcide Joseph